

Quand un enfant est en difficulté à l'école, comment cela se passe t-il ?

1. L'enseignant de la classe informe la famille des difficultés rencontrées par l'enfant et tente d'y remédier en classe ou en cycle (pédagogie différenciée, décloisonnement, aide personnalisée ...)
2. Si les difficultés persistent, l'enseignant remplit une fiche de demande d'aide au RASED et informe la famille de cette demande.
3. Le RASED examine la demande et détermine l'aide la plus appropriée. Si besoin, il affinera cette demande par le biais d'observations, d'entretiens et/ou d'évaluations
4. Si l'enfant a besoin d'une aide du RASED, un projet d'aide est élaboré par l'enseignant spécialisé chargé de l'aide (rééducateur ou enseignant d'adaptation) en étroite liaison avec l'enseignant. Si l'enfant a besoin d'un examen psychologique, une rencontre entre la famille et la psychologue scolaire a lieu préalablement. **L'aide du RASED et l'examen psychologique ne s'imposent pas systématiquement pour tous les enfants en difficulté, notamment si une aide extérieure apparaît évidente ou est préférée par la famille.**
5. Début des aides après accord des parents si l'aide est rééducative, après simple information si l'aide est pédagogique.